

Communauté de communes du
Pays sabolien

Budget Annexe

GESTION des
DÉCHETS MÉNAGERS

COMPTE
ADMINISTRATIF 2022

**Rapport de
Présentation**

SOMMAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022**Budget annexe de la Gestion des Déchets Ménagers**

	Page
I – SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2022.....	3
II – EXAMEN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5
III – EXAMEN DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7

Rappel : Les dépenses et recettes sont exprimées en Hors Taxes.

I - SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2022
--

I - Résultat de l'exercice 2022 **+ 520 424,18 €**

a) Résultat d'Investissement

Dépenses d'investissement 2022 - 610 991,36 €

(avec la prise en compte des restes à réaliser au 31 décembre 2022 pour 554 090,97 €)

Recettes de l'exercice + 990 983,13 €

(avec la reprise des résultats 2021 au compte 001 pour 237 350,75 € et la prise en compte des restes à réaliser au 31 décembre 2022 pour 500 000 €)

Soit un résultat d'investissement de + 379 991,77 €

En investissement, le véritable bilan est obtenu avec le résultat de la balance des restes à réaliser.

Le résultat final de la section d'investissement s'élève alors à :

- Résultat sur réalisations 2022.....+ 379 991,77 €

- Balance 2022 des restes à réaliser (nets)..... - 59 553,00 €

Soit un résultat final d'investissement de + 320 438,77 €

b) Résultat de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement de 2022 - 2 956 952,15 €

Recettes de l'exercice + 3 156 937,56 €

soit un premier résultat de fonctionnement de..... + 199 985,41 €

II – Résultats reportés des exercices antérieurs **+ 337 607,45 €**

Ils correspondent à l'excédent de fonctionnement de fin 2021 reporté sur l'exercice 2022.

III - Résultat global au 31 décembre 2022**+ 858 031,63 €****En Investissement**

Résultats antérieurs 2021	+ 237 350,75 €
Résultat 2022.....	+ 142 641,02 €
Résultat net des restes à réaliser 2022.....	- 59 553,00 €

soit un résultat final en investissement de.....	+ 320 438,77 €

En Fonctionnement

Résultat 2022	+ 199 985,41 €
Résultats antérieurs 2021	+ 337 607,45 €

soit un résultat total en fonctionnement de	+ 537 592,86 €

= Budget annexe

et donne un résultat **global** de **+ 858 031,63 €**

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Dépenses d'Investissement : **- 610 991,36 €**

Les dépenses d'investissement enregistrent à la fois le remboursement en capital de la dette, les flux financiers sur les opérations de gestion de la dette, puis des écritures d'ordre.

1) Dépenses d'emprunts de 2022 - 526 939,65 €

Elles correspondent aux remboursements de la dette en capital pour 26 939,65 € et l'avance de trésorerie du Budget Principal pour 500 000 €

2) Investissements réalisés - 79 289,25 €

- conteneurs semi-enterrés (CSE) + anneaux	55 390,00 €
- bacs jaunes	6 353,01 €
- boîtier du pont bascule	6 300,00 €
- bacs gris	4 762,19 €
- ordinateurs portables et écrans	2 738,95 €
- téléphones mobiles	2 564,00 €
- rayonnages	1 181,10 €

3) Écritures d'ordres - 4 762,46 €

Il s'agit de l'amortissement annuel sur les subventions reçues en investissement les années passées (cf. aussi page 9 en recettes de fonctionnement).

B - Recettes d'Investissement : **+ 753 632,38 €**

Les recettes d'investissement enregistrent à la fois les subventions, les emprunts et autres remboursements éventuels.

2) Écritures réelles 503 400,00 €

-Participation au changement des anneaux	3 400,00 €
-Remboursement de l'avance de trésorerie au Budget Principal	500 000,00 €

3) Écritures d'ordres 250 232,38 €

- Il s'agit de la dotation aux amortissements pour 2022 (cf. aussi page 8)

C - Restes à réaliser : **- 59 553,00 €**

1) Dépenses d'investissement : - 559 553,00 €

Les restes à réaliser correspondent à des dépenses engagées mais non mandatées au 31 décembre 2022. Il s'agit principalement de l'avance de trésorerie du Budget Principal pour 500 000 € à solliciter à partir du 1^{er} janvier 2023.

(Le détail par compte figure dans l'édition M4)

2) Recettes d'investissement : + 500 000,00 €

Les restes à réaliser correspondent à des recettes engagées mais non encaissées au 31 décembre 2022. Il s'agit du pendant de l'avance de trésorerie de 500 000 € ci-dessus, à rembourser en 2023.

D - Les résultats antérieurs : **+ 237 350,75 €**

Il s'agit du résultat d'investissement reporté de 2021 (compte 001 en 2022).

E - Résultat Global en Investissement (A+ B+ C+ D) **+ 320 438,77 €**

Il correspond au résultat global de la section, après prise en compte des restes à réaliser dépenses et recettes puis des résultats antérieurs et est égal à la somme des chiffres précédents,
soit : (- 610 991,36 € + 753 632,38 € - 59 553 € + 237 350,75 €).

III - SECTION DE FONCTIONNEMENT
--

A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**- 2 956 952,15 €**1) Les écritures réelles 2 706 719,77 €**a) Les frais généraux****1 880 131,87 €**

- Prestations de services (<i>compte 611</i>)	1 451 904,69 €
- Autres charges (dont assurances, frais divers, ...)	125 899,55 €
- Maintenance (<i>compte 6156</i>)	103 669,28 €
- Carburants (<i>compte 6066</i>)	78 183,74 €
- Achats pour les usagers, dont sacs jaunes (<i>compte 6068</i>)	63 681,44 €
- Honoraires (<i>compte 6226</i>)	26 755,50 €
- Prestations de communication (<i>compte 6236</i>)	10 013,04 €
- Entretien du matériel roulant (<i>comptes 61551 et 6358</i>)	7 825,99 €
- Frais de formation (<i>compte 618</i>)	8 088,64 €
- Enquêtes dotations (<i>compte 6228</i>)	4 110,00 €

b) Les Charges de personnels**779 542,15 €**

Elles correspondent à :

- la refacturation par le budget principal des paies (Salaires et charges) :	771 851,25 €
- la charge du personnel intérimaire (via ADECCO) :	Néant
- les charges annexes (assurances risques statutaires, allocations pertes d'emplois, taxes diverses, ...) et diverses dépenses :	7 690,90 €

c) Charges financières**479,41 €**

Il s'agit des intérêts payés en 2022 et de la variation des intérêts courus non échus entre 2021 et 2022.

d) **Les autres frais et charges exceptionnels** **14 824,45 €**

Il s'agit de régularisations :

- sur des redevances antérieures (2017 à 2021) 13 762,62 €
- de créances admises en non-valeur ou éteintes,
et divers autres charges. 1 061,83 €

e) **Les dotations aux provisions** **31 741,89 €**

Il s'agit d'une dotation aux provision pour créances restant à recouvrer au 31 décembre 2022.

2) Les écritures d'ordres 250 232,38 €

(cf. bas de la page 5)

B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT **3 156 937,56 €**

1) Les recettes réelles : 3 152 175,10 €

a) Recettes de gestion **2 469 845,14 €**

- Les atténuations de charges (Chapitres 013 et 75) : 30 555,00 €
Elles correspondent notamment à :
 - de la constatation du stock de sacs jaunes (18 060,00 €) au 31 décembre 2022
 - de la constatation du stock de composteurs (12 495,00 €) au 31 décembre 2022
- Produits des services : 2 439 290,14 €
 - Produits de la Redevance Incitative 2 112 344,69 €
 - Autres recettes liées à la redevance 9 906,78 €
 - Tri (recettes directes de la valorisation) 256 237,68 €
 - Déchèterie (recettes directes de valorisation) 52 208,09 €
 - Centre de transfert et traitement 8 592,90 €

b) Subventions reçues : **464 344,44 €**

Elles correspondent aux subventions correspondant à la valorisation du Tri (collecte sélective), reçues des partenaires (ADEME, Eco Emballages, ...).

c) Les produits exceptionnels **16 685,45 €**

Il s'agit de remboursements de sinistres, d'arrondis et de reversements relatifs à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

d) Reprise sur Provision **201 300,07 €**

Il s'agit de reprise de provisions pour dépréciations sur créances, constituées depuis 2013 et devenues sans objet au regard des règles édictées par la comptabilité publique (15 % des créances non soldées datant de plus de 2 ans). Une reconstitution d'une provision sera néanmoins opérée en 2023.

2) Les écritures d'ordres 4 762,46 €

(cf. page 5)

C - LES RÉSULTATS ANTÉRIEURS **+ 337 607,45 €**

Il s'agit du résultat de fonctionnement reporté de fin 2021.

D - RÉSULTAT GLOBAL EN FONCTIONNEMENT (A+B+C) **537 592,86 €**

Il correspond au résultat global de la section de fonctionnement et est égal à la somme des chiffres précédents mentionnés au A, B et C (- 2 956 952,15 €+3 156 937,56 €+ 337 607,45 €).